



**Journal**  
de la section  
**CGT**  
de la **DGFIP**  
du Bas-Rhin  
**N°03 2024**

## Rendez-vous le 19 mars



Disparition du ministère de la Fonction Publique, dégradation des conditions de travail dans la majorité des services, pas de revalorisation du point d'indice ni d'augmentation des rémunérations. Telles sont les annonces du gouvernement en reconnaissance des bons et loyaux services des 5,7 millions de serviteurs que sont les agents de l'État.

L'augmentation de 1,5 % des salaires actée pour 2024 est largement insuffisante du fait de l'inflation que nous connaissons ces dernières années. Cette diminution du pouvoir d'achat, de fait, voulue par le gouvernement, précarise de plus en plus de nos collègues.

Et ce n'est pas la rémunération au mérite et la casse du statut du fonctionnaire dans les tiroirs du gouvernement qui satisferont les agents.

Nous ne sommes pas dans l'attente de mérite mais d'une rémunération qui nous permettent de vivre décemment.

Voici les revendications portées par

l'intersyndicale :

- revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT, inchangée depuis 2017), avec application du taux normal de pension civile (soit 11,1 % de déduction au lieu de 20 % actuellement)
- revalorisation de la valeur du point Allocation Complémentaire de Fonction (ACF, inchangée depuis 2009)
- attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels
- refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires
- revalorisation à 50 € mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail
- revalorisation des remboursements de frais
- revalorisation de la prime de rendement (inchangée depuis 2017)
- l'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP

La CGT et l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels de la fonction publique appellent donc à la grève le 19 mars 2024 et à se retrouver en manifestation.

**Ensemble, exigeons une augmentation de nos salaires !**

Manifestation à Strasbourg – 14h00 – Place Kléber

RDV CGT Finances Publiques au pied de la statue

## Salaire au mérite ?

Alors que le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne cesse de diminuer, le gouvernement va présenter au second semestre 2024 un projet de réforme centré sur la rémunération dite "au mérite". Si rien n'est encore ficelé en la matière, le rapport Simonpoli-Penny (publié en mars 2022) donne déjà quelques indications de cette réforme voulue par le gouvernement.

Sous le prétexte fallacieux du manque d'attractivité de la fonction publique (une réalité que le gouvernement ne voit hélas pas sous l'angle de la pénibilité ou d'une rémunération insuffisante), il faudrait remettre à plat les modalités de rémunération des fonctionnaires en combinant une part variable à la part fixe que nous connaissons.

La rémunération se ferait alors par cotation en fonction du métier, du territoire, de la performance individuelle et/ou collective et non plus du grade ou de la catégorie d'emploi. Votre évaluateur annuel fixerait ainsi le niveau de votre expertise et donc une partie de votre rémunération. Quid lorsque vous changerez de

métier et que vous passerez d'expert à débutant, verriez-vous votre rémunération baisser ?!

La prise en compte de l'ancienneté, qui vous permet actuellement de changer d'indice à un rythme régulier et connu, en fonction de l'échelon, et qui vous faisait « gagner » le même nombre de points d'indice que votre collègue, va changer de nature. Votre évaluateur notifiera chaque année l'acquisition « réelle » d'expérience. Vous seriez augmenté (ou diminué) d'un pourcentage de rémunération en conséquence. Bonjour la zizanie et l'arbitraire dans les services !

Ce projet d'individualisation et de flexibilité de la

rémunération mais également de remise en cause de la linéarité des carrières dans la fonction publique permettrait à notre employeur (l'État, actuellement proche des nantis) de ne pas augmenter le coût total des rémunérations. Car il ne s'agirait pas de faire participer les profiteurs des revenus du capital à l'effort de la collectivité. Mais l'application de ce programme créerait également d'importantes inégalités salariales entre collègues, inégalités à caractère fortement arbitraire via l'évaluation annuelle qui déstructurerait encore un peu plus les services ayant déjà eu à subir maintes restructurations et réorganisations ces dix dernières années.

**La CGT, à contrario de ce projet, revendique le respect de notre statut de fonctionnaires et une rémunération juste pour le travail et le service public fourni par les agents.**

(largement inspiré de nos camarades de la section CGT de l'Isère – "Le Poing" mars 2024. Merci à eux)



## Manque d'anticipation ?

Vous avez dit manque d'anticipation ? Le changement de chef de service entre le Pôle de Contrôle des Entreprises (PCE) et le Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) de Strasbourg n'en est pas du tout un exemple. Les deux services savent depuis des mois que l'ancien chef du PCE devait descendre d'un étage au 1er mars 2024 pour prendre la tête du PCRP. Et, pendant des mois, aucune nouvelle du futur chef du PCE. Silence radio. Personne n'est au courant de rien.

Fin février, "on" se rend compte que la fiche de poste du PCRP n'avait pas été publiée. Heureusement qu'il n'y avait qu'une seule "candidature" à valider ! Quant à celle du PCE, publiée dans des délais plus cohérents, sa date limite de candidature est prolongée, encore et encore, pendant des mois. Et, une semaine avant le changement de poste, toujours aucune nouvelle.

Les agents concernés apprendront la veille du changement (!), après des mois de silence, qu'ils n'auront finalement pas de nouveau chef. Pas tout de suite. Il y aura au minimum deux mois d'intérim mais sans chef intérimaire : l'ancien chef conserve le droit de signature (alors même qu'il a un nouveau service et des nouvelles responsabilités à prendre en main!) de toutes les procédures et une partie de son travail, dont notamment la validation des fiches de programmation indispensable au bon fonctionnement des brigades, est déléguée à trois inspecteurs en plus de leurs tâches habituelles.

Alors certes, on nous parle de solution transitoire... mais est-ce si compliqué que cela de trouver un nouveau chef / faire un véritable intérim quand on sait depuis des mois et des mois qu'un chef quitte un service ?

## La semaine des 4 jours de travail, gare à la contrefaçon !

Gabriel Attal, à peine arrivé sur son siège de premier ministre, a annoncé dans sa grande bonté une "amélioration de la qualité de vie au travail" avec l'expérimentation de la semaine de travail de 4 jours dans les administrations centrales et déconcentrées en 2024.

Hélas, il ne s'agit pas du projet émancipateur de la CGT de la semaine de travail de 32 heures.

L'imitation vous le verrez, ne vaut pas l'original, loin de là. Alors de quoi s'agit-il ?

Même si l'idée de bénéficier d'un jour supplémentaire de repos hebdomadaire paraît de prime abord intéressante, les expériences menées en 2023 par l'URSSAF Picardie et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie n'ont pas été couronnées de succès.

Le passage à 4 jours de travail impliquant des

journées de plus de 9 heures de travail (9 h 37 pour le module de 38 h 30), cette durée journalière a été jugée incompatible avec les obligations familiales et les activités diverses des agents testés. Résultat : la grande majorité des sondés a préféré revenir sur une semaine de travail de 5 jours, moins contraignante journalièrement.

Caramba ! Encore un coup de Com du gouvernement !

Le sens de l'histoire et le progrès social conduisent à la réduction du temps de travail et non pas à son étalement sur 4 jours.

Pour la CGT, la vraie réduction du temps de travail, c'est les 32 heures hebdomadaires, sans perte de salaire et grâce à l'augmentation du taux horaire et l'embauche de personnel.

## Représentation nationale

Avec le soulèvement du monde paysan (manifestations légitimes pour obtenir des prix de vente qui permettent aux travailleurs de la terre de vivre dignement), la presse, libre des aléas des journaux liés à des propriétaires capitalistes, a mis l'accent sur le manque de représentation des petits et moyens agriculteurs par les dirigeants millionnaires du syndicat majoritaire du monde paysan (FNSEA).

Imaginez que les Français soient représentés par des ministres ou secrétaires d'État liés au monde des affaires ou détenant de grandes fortunes ? Impensable ! Leurs choix politiques risqueraient d'être orientés par leurs intérêts personnels. Ce n'est pas à l'Assemblée nationale, ni dans un gouvernement démocratique, représentatif d'un président élu par la majorité (relative) des Français, qu'on trouverait des membres soumis à une telle tentation !

Ah, non, stop !

Maman Cigogne me souffle à l'oreille que nous ne vivons pas dans le monde des Bisounours et qu'il faut arrêter de regarder les émissions de télé-réalité alternative. La moitié des ministres du gouvernement Attal sont millionnaires.

Oups donc comme qui dirait le ministre du "Grand Pardon". Rectifions.

Si les profits des 40 plus grandes entreprises cotées à la bourse française explosent à nouveau en 2023 (près de 100 milliards d'euros de dividendes distribuées aux actionnaires, soit une hausse de 50 % par rapport aux distributions de 2022), c'est sans nul doute du fait d'une politique fiscale très avantageuse pour la caste des ultra-riches. Une politique pratiquée en France plus que chez nos voisins et depuis plus d'une décennie : un sport national, comme le foot.

À ce propos, Maman Cigogne me tape sur l'épaule et me rappelle gentiment que notre ancien directeur général a bien réussi à être conseiller en défiscalisation du club de foot du PSG tout en étant en poste à Bercy (manque à gagner pour l'État : 64 millions d'euros). Cela n'a pas choqué en haut lieu : il a été promu récemment directeur de cabinet du ministre Le

Maire. "No Comment" comme qui dirait notre ancien ministre Cahuzac en partance pour la Guyane (sans passer par la case "prison" de Cayenne).

Et du fait d'une baisse des rentrées fiscales, tout "naturellement" le gouvernement a promulgué récemment l'austérité de la dépense publique de l'État par une baisse de dépenses de 10 milliards d'euros (moins d'argent pour l'éducation, la Recherche, l'Écologie, la Santé, la Solidarité...) mais sans remettre en cause sa politique de cadeaux par milliards aux plus fortunés. Sans doute parce que le président a promis aux Français de ne pas augmenter leurs impôts : certains ont de fait beaucoup augmenté, n'est pas nanti qui veut.

Les cadeaux fiscaux n'ont en effet jamais cessé : suppression de l'Impôt Sur la Fortune (ISF), Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et autres réductions et crédits d'impôt à gogo qui font que les "grosses boîtes" payent bien moins d'impôt en proportion de celui payé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et que les nantis roulent sur l'or et continuent à masquer sans vergogne leurs revenus dans des paradis fiscaux. Si la monarchie a été abolie en France il y a plus de deux siècles, il y a dans notre histoire nationale des tentatives plus ou moins abouties de retour à une société de privilèges et de privilégiés. On représente bien notre président comme le VRP de la classe des ultra-riches !

C'est par des lois iniques que le ruissellement s'écoule vers le haut, en contradiction avec la loi élémentaire de la gravité. Il est vrai que le "petit peuple" ne vit pas sur la même planète que la caste des ultra-riches. Donc tout serait possible pour les nantis ?

La redistribution des richesses n'est toujours pas à l'ordre du jour. Décidément il y a quelque chose de pourri dans le royaume de France.

**Pour la CGT, l'argent doit être redistribué vers ceux qui produisent, pas vers ceux qui spéculent.**

## Balade de JYM

libre inspiration de *La balade de Jim* d'Alain Souchon)

JYM quitte le boulot  
À bord de sa Chrysler. \*  
Il part vers d'autres eaux,  
un idéal, changer d'air.  
Et toucher le gros lot :  
Une retraite bien pépère.

**Bon vent Mister MAYPOWER, la Cigogne vous souhaite une longue et agréable retraite.**

\* NDLR : pas sûr que Jean-Yves MAY ait une Chrysler, mais la Cigogne l'imagine bien au volant d'une 300C

MAY POWER  
L'INTÉRIM C'EST NOTRE  
METIER



Nous vous attendons, toutes et tous,  
syndiqués ou sympathisants,  
à l'**Assemblée Générale de notre section  
CGT**  
qui se tiendra le  
**mardi 16 avril 2024 à partir de 8h30**  
dans les locaux de l'Union Départementale  
CGT (10 rue Leicester à Strasbourg).  
(vous bénéficiez d'une autorisation d'absence  
à poser dans SIRHIUS)  
Des précisions vous seront communiquées  
prochainement.